info automne

CÉRET

MAGAZINE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2026 N°22

DOSSIER

LES ARÈNES MODERNISÉES
VENEZ DONNER VOTRE AVIS !



6 **ÉCOLES**
LE POINT SUR LES TRAVAUX À CHAGALL

8 **CONSEILS DE QUARTIERS**
RELANCÉS ET RENFORCÉS

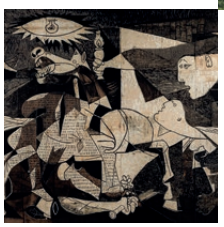
16 **SPORT**
AMÉNAGEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS











sommaire

02 édito

04 en images

06 écoles

08 citoyenneté

10 arènes

14 culture

16 sport

17 solidarité

18 prévention

20 finances

21 català

22 commerces

23 expression plurielle

Magazine Céret N°22

Mairie de Céret, 6 Boulevard Maréchal Joffre
66400 Céret - 04 68 87 00 00

Directeur de la publication : Michel Coste

Comité de rédaction : Michel Coste, José Angulo, Bernadette Costaseca-Vidalou, Thierry Labelle, Maria Lacombe, Baptiste Thubert-Firchow, Pierre Christiany

Rédaction : Sébastien Leurquin

Relecture et Coordination : Baptiste Thubert-Firchow, Pierre Christiany.

Crédits photos : Ville de Céret, Sébastien Leurquin, Richard Roigt (archives).

Conception graphique : Géraldine Coudré (Dgigidesign)

Impression : Imprimerie Encre Verte - Saint-Estève
Imprimé sur papier PEFC ; veillant à la gestion durable des forêts et du respect environnemental

Dépôt légal à parution

Le journal municipal est consultable en ligne sur le site de la ville : www.ceret.fr

édito



Chères Cérétanes, chers Cérétans,

Les violences survenues en France contre plusieurs mairies et institutions républicaines ces dernières semaines suscitent notre profonde indignation. Je tiens à exprimer mon soutien aux habitants, aux commerçants, aux élus, aux forces de l'ordre et aux services de secours mobilisés. Ces actes doivent être condamnés, sans pour autant occulter les revendications légitimes et pacifiques, notamment face à la vie chère et pour l'avenir de notre jeunesse, qui méritent d'être entendues.

Dans ce contexte, nous gardons le cap, avec l'avancée de plusieurs projets structurants que nous entendons mener à bien. Deux d'entre eux vont particulièrement marquer les prochains mois. Le premier concerne l'école Chagall, dont nous engageons la rénovation complète. Ce chantier d'envergure répond à une priorité absolue : assurer la sécurité des enfants et des personnels, tout en leur offrant un établissement moderne, confortable et adapté aux enjeux climatiques.

Ce chantier nécessitera de déménager provisoirement toute l'école sur le site de Fondecave. Préparer l'accueil des élèves, des enseignants et des agents, organiser les déplacements et mener les travaux dans le même temps représentent un travail considérable. Nous nous y préparons avec les services et les équipes concernées. Les enfants doivent pouvoir poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions, avant de retrouver une école entièrement rénovée. Je regrette toutefois que, lors du dernier conseil municipal, le groupe d'opposition ait voté contre le projet. Un projet aussi ambitieux, destiné à nos enfants, devrait nous rassembler. Voter contre est une grave erreur politique. Chacun pourra apprécier ce choix.

L'autre grand projet concerne les arènes. Ce lieu emblématique occupe une place à part dans l'histoire de Céret et dans la mémoire de nombreux habitants. En acquérant les arènes, la Ville a choisi de sauver ce patrimoine. Il nous appartient maintenant de lui donner un avenir. Leur réhabilitation doit permettre d'accueillir davantage de rendez-vous culturels, sportifs et associatifs, tout au long de l'année. Les arènes doivent redevenir un lieu dont les Cérétans puissent profiter pleinement.

Je tiens à ce que les habitants soient associés à ce projet. Une participation cérétane sera donc organisée début novembre pour recueillir vos avis et attentes sur l'avenir des lieux. Chacun pourra ainsi donner son avis sur les trois projets qui vous seront présentés.

Dans cette même volonté de proximité, les conseils de quartier sont renforcés pour faciliter les échanges entre les habitants, les élus et les services municipaux. Ils permettront de faire remonter les préoccupations du quotidien, mais aussi les propositions et les initiatives. Nous mettons également en place un conseil municipal des jeunes, afin de les associer davantage à la vie de notre commune et leur donner dès à présent le goût de l'engagement.

Cette attention portée à la vie quotidienne concerne également nos commerces et nos entreprises. Dans un contexte économique difficile, Céret conserve une activité commerciale et artisanale que nous entendons accompagner. De nouvelles enseignes continuent de s'installer, tandis que nous poursuivons nos échanges avec l'association des commerçants pour améliorer le fonctionnement et l'attractivité du centre-ville. Leur dynamisme contribue directement à celui de la ville.

Enfin, l'automne et l'hiver seront aussi riches en culture. Alors que l'exposition Francis Picabia touche à sa fin, le musée d'art moderne s'apprête à retrouver Chaïm Soutine, vingt-six ans après la grande exposition qui lui avait été consacrée en 2000. La nouvelle saison de la salle de l'Union multiplie, elle aussi, les propositions pour tous les publics. Nous continuerons à défendre cette offre culturelle, précieuse pour la vie et le rayonnement de Céret.

À travers tous ces projets, nous poursuivons le travail engagé, avec la volonté d'améliorer le quotidien et de préparer les années à venir. Je souhaite que nous puissions continuer à avancer dans cet esprit de dialogue, d'engagement et de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne à Céret.

Michel Coste
Maire de Céret

retour en i

1 - **Soirée astronomie** au parc d'Aubiry, avec ateliers et observation du ciel au télescope, le 30 juillet.

2 - 5e édition de **Coblíssim** au parc d'Aubiry, entre concerts, animations et produits locaux, le 24 juillet.

3- **68e Festival de Sardanes**, de retour aux Arènes, du 17 au 19 juillet.

4- **Le festival Jazz en Tech** au cœur de la ville avec des concerts en journée et en soirée, du 5 au 8 août.

5 - 1re édition de la **Semaine des Jeux en Vallespir** au parc d'Aubiry, du 11 au 14 août.



















10 - **Inauguration** du **nouvel EHPAD La Casa Assolellada,** le 17 septembre.

En présence de Michel Coste, maire de Céret, Pierre Regnault de la Mothe, préfet des Pyrénées-Orientales, Hermeline Malherbe, présidente du Conseil départemental, Rémi Cros, directeur adjoint de l'ARS 66, et Cyril Bride, directeur de l'établissement, aux côtés des élus, des résidents, de leurs familles, des équipes et des partenaires du projet.

11 - **La fête de Saint-Ferréol** a réuni les Cérétans autour de l'ermitage, entre tradition, sardanes et convivialité, le 18 septembre.

12 - La **Ronde Cérétane**, avec le record de 3 177 participants réunis pour un week-end sportif et festif, les 19 et 20 septembre.

13- **Frontières Films Festival** avec le soutien **de la Ville de Céret** édition « Hors les murs » à la salle de l'Union, le 12 octobre.

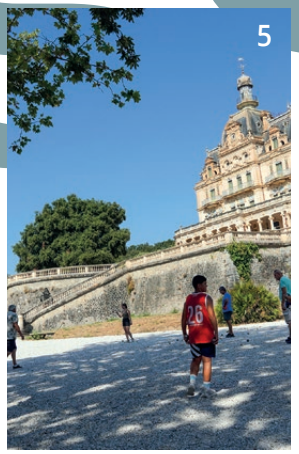




mages











6- Cérémonie commémorative du **82e anniversaire de la Libération de Céret**, le 19 août.

7 - **Présentation de la saison culturelle 2026-2027**, le 4 septembre à la salle de l'Union.

8 - **Forum des associations** au stade Fondecave, réunissant les acteurs de la vie associative cérétane, le 5 septembre.

9 - **Joyeux Bazar** au parc d'Aubiry, organisé par l'Espace de Vie Sociale pour un après-midi festif et convivial, le 12 septembre.













14 - **Atelier créatif** aux couleurs d'**Octobre Rose**, organisé par l'Espace de Vie Sociale au mas de Nogarède, le 23 septembre.

15 - **Accueil des nouveaux arrivants**, lors d'une soirée conviviale placée sous le signe de la rencontre et du partage, le 24 septembre.

16 - **La Conviviale** a fêté l'automne en musique le 1er octobre.

17 - Après restauration du retable de Saint-Ferréol, **restauration du retable dédié à Saint-Paul** et de plusieurs **sculptures** de l'ermitage.

18 - **68e Congrès des maires**, au gymnase de la Fontcalde, le 24 octobre.

École Chagall : déménagement au stade Fondecave et rénovation complète

À partir de janvier 2027, l'école Marc-Chagall va connaître une rénovation complète. Pendant les travaux, les élèves seront accueillis au stade Fondecave, dans une école provisoire spécialement aménagée. La Ville prépare minutieusement ce déménagement pour préserver le quotidien des enfants, des familles et des personnels.



Les bâtiments et la cour vont être totalement rénovés

Une réhabilitation totale, des sols aux plafonds, en passant par la cour de récréation… Construite dans les années 1970, l'école Marc-Chagall nécessite une intervention en profondeur. Le bâtiment dans son ensemble va être réaménagé pour améliorer la sécurité, le confort et les conditions d'apprentissage. Un chantier majeur pour Céret, tant par son ampleur que par les moyens financiers mobilisés.

Les travaux porteront sur la structure du bâtiment, notamment les planchers fragilisés, et sur l'isolation thermique et acoustique. Les salles de classe et les espaces communs seront repensés, avec des lieux dédiés à la lecture et à la musique. Le confort d'été sera une priorité. Ainsi, des pompes à chaleur réversibles, protections solaires et ventilation viendront équiper l'école pour mieux faire face aux fortes chaleurs. La cour sera également réaménagée avec davantage de végétalisation, d'ombre et une désimperméabilisation des sols. De nouveaux espaces de jeux et terrains sportifs y seront intégrés.

Une école provisoire à Fondecave

Pour mener le chantier en une seule fois (et éviter de l'étaler sur plusieurs années), l'école devra être entièrement libérée. Un établissement provisoire sera donc installé au stade Fondecave pendant les travaux. Il comprendra onze salles de classe, des espaces périscolaires, une salle polyvalente et des locaux pour l'équipe éducative. Les bâtiments modulaires, isolés et climatisés, seront disposés autour d'une cour de récréation et séparés du reste du stade par une enceinte sécurisée.

La préparation de ce déménagement mobilise les services municipaux, les équipes éducatives et leurs partenaires. Accès, déplacements, organisation des journées, accueil des élèves et fonctionnement périscolaire : toutes les modalités pratiques sont en cours de travail pour mettre en place un dispositif serein et opérationnel, pour les enfants comme pour les personnels et les parents. Les informations définitives seront communiquées en détail aux familles par l'intermédiaire des écoles, une fois l'organisation arrêtée.



Bernadette Costaseca-Vidalou

« Réhabiliter l'école Chagall représente un effort considérable pour une commune comme Céret. C'est un choix politique fort, fidèle à notre engagement de mettre les jeunes au centre de la cité. Nous sommes tous mobilisés pour que le déménagement se déroule dans les meilleures conditions pour les enfants et les personnels. Et cet investissement ne signifie pas que les autres écoles sont oubliées : nous poursuivons également leur modernisation, au bénéfice de tous les petits Cérétans.



Anne Grierson



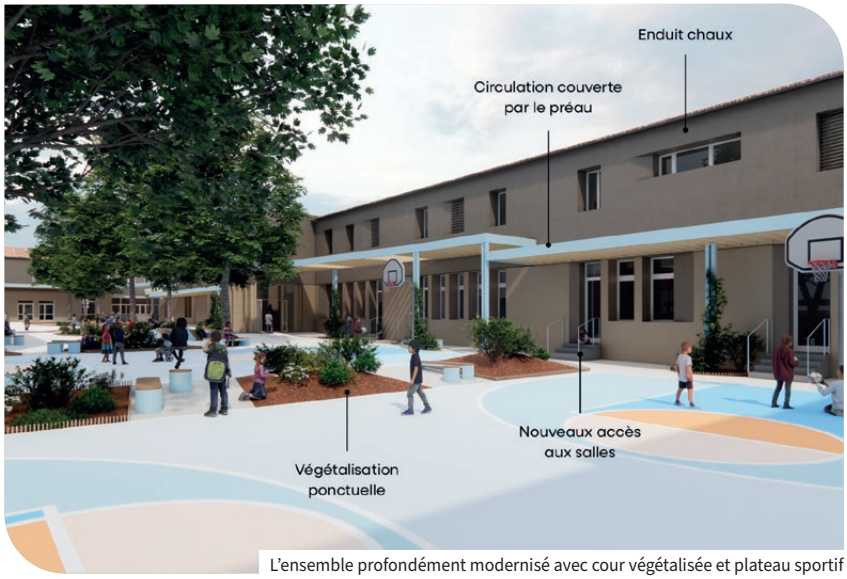
Philippe Pejoan



Patrick Puigmal

5,72 M€

Le montant prévisionnel (hors taxes) de la réhabilitation de l'école Chagall



L'ensemble profondément modernisé avec cour végétalisée et plateau sportif

Un investissement pour l'avenir

Le plan de financement de la réhabilitation atteint 5,72 millions d'euros hors taxes. Il prévoit près de 3 millions d'euros de financements et participations extérieurs, auprès notamment de l'État, de l'Europe, des collectivités et d'autres organismes. Le solde, d'environ 2,73 millions d'euros, sera couvert par les ressources de la Ville et l'emprunt. À cette opération s'ajoute la mise en place de l'école provisoire, pour un montant estimé à 700 000 euros comprenant l'installation et la location.

Cet effort important pour une commune de la taille de Céret doit permettre de retrouver, à l'horizon 2028, une école durablement adaptée aux besoins des enfants et de celles et ceux qui y travaillent.

Des améliorations dans les autres écoles

↗ À l'école Miró

La climatisation est installée dans deux classes, la cantine, la salle de motricité, les dortoirs et nous nous préparons à l'installer dans toute l'école.

↗ À la maternelle du Pont

Les interventions ont porté en ce mois de septembre sur la climatisation du dortoir et la salle de motricité commune aux deux écoles, tandis que sa poursuite est notre priorité.

↗ À l'école Picasso

Les deux salles de restauration ont été climatisées. D'autres aménagements de climatisation et d'ombrage sont à l'étude pour améliorer le confort d'été, tandis que des travaux plus importants d'étanchéité des toitures et de végétalisation sont prévus à l'horizon 2027.
La sécurité des accès a été renforcée, avec notamment le rehaussement du portail.



Lydie, adoubée par le Canigou

Nouvelle directrice à l'école Miró

Lydie Demart Battais a pris la direction de l'école maternelle Joan-Miró à la rentrée. Enseignante en maternelle depuis 28 ans, elle a notamment exercé en région parisienne, où elle a déjà occupé des fonctions de direction. En quête d'une meilleure qualité de vie, elle est installée à Reynès depuis deux ans. A l'école Miró, elle souhaite poursuivre le travail engagé par l'équipe pédagogique, autour du bien-être des enfants, du plaisir d'apprendre et d'une collaboration étroite entre l'équipe enseignante, les familles et la municipalité.

Les conseils de quartiers relancés et renforcés

Circulation, propreté, cadre de vie, projets de proximité… La municipalité relance la démocratie participative avec un nouveau découpage autour de sept quartiers. Ces rencontres doivent permettre aux habitants d'échanger directement avec les élus et de proposer des améliorations pour leur quotidien.

Mieux cerner les petits tracas du quotidien et encourager les initiatives locales. Un passage piéton à sécuriser, un problème d'éclairage, des déplacements difficiles à pied, mais aussi l'envie d'organiser une rencontre entre voisins… Autant de sujets qui pourront être abordés dans les conseils de quartier.

Après une première expérience lors du précédent mandat, la municipalité fait évoluer le dispositif pour renforcer les échanges avec les Cérétans. La ville a ainsi été redécoupée en sept secteurs : Vieux Céret, centre-ville, Céret Nord, Nord-Est, Est, Ouest et les Écarts (voir carte). *« Nous voulions être au plus près des populations »*, explique Thierry Labelle, adjoint chargé de la démocratie participative. Les premières réunions, lancées le 24 octobre dans les quartiers nord, doivent se poursuivre jusqu'à fin novembre (détail dans le tableau ci-joint).

Les conseils de quartier par secteurs



À la rencontre des habitants

Chaque conseil réunira des élus référents habitant eux-mêmes le secteur. Les rencontres sont ouvertes aux personnes qui résident ou travaillent dans le quartier. La charte prévoit au moins une réunion par trimestre. Les habitants pourront y proposer des projets pour leur quartier. Ces conseils ont un rôle de consultation et de proposition, les décisions restant du ressort du conseil municipal.

Organiser le suivi

Les élus référents feront également remonter les problèmes signalés aux services municipaux, à l'aide de *« fiches navette »*. Si toutes les demandes ne pourront être satisfaites immédiatement, elles feront l'objet d'un suivi. *« L'idée, c'est de passer du dire au faire »*, résume Thierry Labelle, en insistant sur l'intention de créer *« un bel exercice de démocratie à ciel ouvert »*. Les habitants absents pourront aussi transmettre leurs questions par mail, aux adresses indiquées sur les invitations. Chacun pourra ainsi faire connaître ses préoccupations et ses propositions.



Thierry Labelle
Adjoint à la démocratie participative

« La démocratie participative est au cœur de nos engagements. Nous voulons rapprocher les élus des habitants et leur donner envie d'être acteurs de la vie locale. Avec les sept conseils de quartier, chacun pourra faire remonter des difficultés, mais aussi proposer des solutions. Pour chaque demande, il est essentiel d'assurer un suivi et d'apporter des réponses. Cette démarche s'adresse aussi aux plus jeunes. Les jeunes élus choisiront eux-mêmes les sujets sur

Lancement du Conseil municipal des jeunes

La Ville prépare l'installation du conseil municipal des jeunes. Jusqu'à 29 élèves des écoles, du collège et des lycées de Céret pourront proposer des projets, débattre et découvrir concrètement le fonctionnement de la commune.

Dates des réunions des Conseils de Quartier

- Samedi 24 octobre à 16h
 Quartier Nord Rue de Beltric au jardin d'enfants
- Jeudi 5 novembre à 18h30
 Quartier Nord-Est Rue Sant Pluget à l'angle de la rue Franck Havilland
- Samedi 7 novembre à 16h
 Quartier du Vieux Céret Place Picasso
- Mardi 10 novembre à 18h
 Quartier du Centre-Ville Parking Fontaine d'Amour, espace au-dessus
- Mercredi 11 novembre à 16h30
 Quartier Ouest Avenue de la Gare, espace en face du pôle médical
- Lundi 23 novembre à 18h
 Quartier Est Mas de Nogarède
- Écarts Date et lieu en attente.



e, à la citoyenneté et à la jeunesse

Gisèle Bénard

lesquels travailler, apprendront à débattre, à construire des projets et à tenir compte des moyens d'une collectivité. Nous voulons leur donner les moyens de faire aboutir leurs idées. Les conseils de quartier comme le conseil municipal des jeunes doivent contribuer à une même ambition : faire vivre la démocratie au quotidien, encourager l'engagement citoyen et permettre à chacun de participer à l'avenir de Céret.

Les jeunes ont des choses à dire. La municipalité veut se donner les moyens de les écouter. Afin qu'ils puissent proposer des idées pour améliorer Céret, un nouvel espace leur est ouvert avec le conseil municipal des jeunes (CMJ).



Environnement, déplacements, solidarité, culture, sport, loisirs ou cadre de vie… autant de domaines dans lesquels ils pourront faire entendre leurs attentes et imaginer des actions, en fonction de leurs envies et besoins.

Le futur conseil accueillera des élèves du CM2 à la terminale, résidant à Céret. Cinq établissements participent à sa constitution : les écoles Chagall et Picasso, le collège Jean Amade et les lycées Beausoleil et Déodat de Séverac. Les représentants, élus ou désignés par leurs camarades, seront au maximum 29. La Ville souhaite assurer la représentation des différents niveaux et rechercher la parité entre filles et garçons.

Un vrai conseil, des projets à construire

Les jeunes éliront ensuite leur maire et quatre adjoints, un pour chaque établissement scolaire. Leur mandat durera trois ans. Ils pourront travailler en commissions thématiques et se réuniront au moins une fois tous les trois mois, hors temps scolaire. *« Les sujets ne seront pas imposés. Ce sera vraiment un conseil municipal fait pour les jeunes et par les jeunes, insiste Thierry Labelle, adjoint chargé de la démocratie participative. On se dote ainsi d'un outil d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté ».* Les élus et les services municipaux les accompagneront pour transformer leurs idées en projets réalisables. Ils découvriront également comment fonctionne un budget communal, comment se préparent les décisions et pourquoi certains projets demandent du temps.



Installation avant la fin de l'année

Les jeunes intéressés peuvent se renseigner auprès de leur établissement ou sur le site de la ville. Une fois les candidatures retenues, des réunions de cohésion sont envisagées entre mi-novembre et début décembre pour permettre aux futurs conseillers de faire connaissance. La municipalité souhaite ensuite installer officiellement le CMJ avant les fêtes de fin d'année.

Remettre les arènes au cœur de la vie cérétane

Rachetées par la Ville en 2024, les arènes vont être réhabilitées pour accueillir davantage de spectacles, de rencontres et d'activités. En novembre, les Cérétans pourront découvrir les projets architecturaux et donner leur avis.



Les arènes accueilleront des corridas ainsi que des événements culturels et sportifs

C'est un lieu où toute l'histoire de Céret se conjugue et s'entremêle. Aux arènes, l'héritage de dizaines de générations se croise.
Décidée à les remettre au centre de la vie festive et événementielle, la municipalité engage leur réaménagement et leur modernisation.

Le projet doit permettre d'imbriquer les traditions et les nouveaux usages. Les corridas et rendez-vous taurins conserveront leur place, aux côtés de concerts, de théâtre, de manifestations sportives et d'événements associatifs. Les arènes doivent ainsi pouvoir changer de configuration selon les occasions. L'idée est que les Cérétans puissent profiter des arènes à l'année, au-delà des grands rendez-vous qui rythment aujourd'hui leur calendrier.

Sécurité, confort et ouverture sur la ville

Le projet prévoit également une rénovation importante des équipements existants afin d'accueillir les spectateurs dans de meilleures conditions. Sont ainsi prévues la réfection et l'étanchéification des gradins, la sécurisation des escaliers et des issues de secours, ou encore l'amélioration de l'accessibilité.

De nouveaux espaces sont aussi envisagés, notamment des espaces réceptifs, des loges pour les artistes, des sanitaires et locaux techniques, ainsi qu'un espace muséal retraçant l'histoire de ce site.

Autre orientation importante : mieux intégrer les arènes à la ville. Rue du Cami Ral, la création d'un parvis végétalisé et la transformation des accès permettront de rendre les lieux plus accueillants. La rénovation devra aussi préserver les éléments emblématiques du bâtiment.

Ces ambitions ont guidé les propositions des équipes d'architectes : 3 projets seront présentés vendredi 6 novembre à 18 h, au cœur des arènes. Les Cérétans pourront ensuite donner leur avis dans le cadre de la *« Participation cérétane »* organisée par la Ville.

3 777

Le nombre de places aux Arènes

Participation cérétane

Les habitants sont invités à découvrir les projets de réhabilitation des arènes et exprimer leur avis en votant pour leur projet favori.

Une présentation des projets aura lieu, au cœur des arènes, le vendredi 6 novembre à 18h

Les Cérétans sont ensuite invités à exprimer leur avis.

Pour prendre part au vote, il sera possible de se rendre en mairie, salle des mariages

- **Samedi (7/11 et 14/11) : 8h30-12h30**
- **Lundi (9/11), mardi (10/11), jeudi (12/11) et vendredi (13/11) : 10h-12h ; 16h-19h**
- **Mercredi (11/11) : 9h-11h ; 14h-17h**

Un siècle de corridas, de théâtre et de musique

Construites en 1922 à l'initiative de Cérétans, les arènes ont traversé plus d'un siècle de vie locale. Corridas, sardanes, théâtre, concerts, spectacles populaires… Retour sur l'histoire d'un lieu qui a accueilli de grands noms et marqué plusieurs générations.

Quand il raconte l'histoire des arènes de Céret, Richard Roigt, passionné d'histoire locale et collectionneur de documents d'archives, remonte le temps et prend son auditoire avec lui. *« Le 2 juillet 1922, les arènes accueillent une invitée de prestige : Madeleine Roch, immense vedette de la Comédie-Française, venue interpréter Phèdre. Les gradins sont pleins, le public endimanché. Mais un violent orage éclate et interrompt la représentation. Les Cérétans, trempés jusqu'aux os, ne verront jamais le dénouement de la tragédie de Racine ! ».*

Inaugurées quelques semaines plus tôt, le 4 juin 1922, les arènes sont alors toutes neuves. Elles succèdent à deux enceintes en bois aujourd'hui disparues, qui accueillaient déjà des corridas et des spectacles. Leur construction est portée par des habitants réunis au sein de la Société des arènes de Céret, créée en 1920 et financée par des capitaux locaux. Leur mise en service se déroule en trois temps : une corrida le 4 juin, Phèdre le 2 juillet, puis, le 9 juillet, la comédie lyrique catalane La Font de l'Albera. Corrida, théâtre et musique : les trois grandes vocations des arènes sont déjà réunies.



Comédie lyrique La Font de l'Albera en 1922



Les arènes, en 1922



Pablo Picasso assiste à une corrida aux arènes de Céret en 1954

Picasso, Dalí et Claude François

Jusqu'aux années 1970, les arènes connaissent une période particulièrement faste. On y organise des corridas, mais aussi des concours hippiques, des combats de boxe, des spectacles et même Intervilles, avec Guy Lux ! Les chanteurs populaires s'y succèdent également, de Claude François à Antoine.

Les artistes fréquentent eux aussi les lieux. Le 8 août 1954, Pablo Picasso assiste à une corrida en compagnie de Jean Cocteau. Le 27 août 1965, Salvador Dalí fait escale aux arènes lors de son célèbre *« voyage triomphal »* à Céret. Un banquet lui est servi, accompagné d'un simulacre de corrida, sous les yeux des habitants installés dans les gradins.

Corridas et sardanes

Après les grandes heures des années 1960 et 1970, les arènes continuent de vibrer en se recentrant sur deux piliers : la tauromachie et la sardane. Depuis 1988, l'Association des aficionados cérétans (ADAC) organise les corridas de Céret de Toros. À ses côtés, le Foment de la Sardana perpétue le festival de sardanes.

À la fin des années 1990, le festival Les Méditerranéennes renoue avec la grande tradition musicale des arènes. Cesária Évora, Lluís Llach ou encore Niña Pastori s'y produisent, rappelant le potentiel de cet amphithéâtre pour accueillir des concerts d'envergure.



Escale de Salvador Dalí aux arènes



Festival de Sardanes

Du théâtre aux concerts, des corridas aux sardanes, les arènes ont accompagné la vie cérétane pendant plus d'un siècle. Une histoire qui continue donc de s'écrire aujourd'hui. Pour Richard Roigt, *« les nouvelles générations doivent pouvoir découvrir et se réapproprier les lieux. Cette arène, on n'a pas fini d'en faire le tour ! ».*

De nouvelles perspectives pour les festivals

Concerts, festivals, spectacles et événements sportifs… La rénovation des arènes doit permettre d'enraciner et de développer divers rendez-vous en accueillant davantage de publics. Deux organisateurs de festivals cérétans racontent comment ils imaginent l'avenir de leurs manifestations.

Plus de places, des accès facilités pour les équipes techniques, des équipements adaptés aux artistes… La modernisation des arènes ouvre de nouvelles possibilités.

Parmi les événements appelés à se renforcer et à se développer, les festivals ***Made in Rock'n Roll*** et ***Jazz en Tech*** préparent déjà de nouvelles formules pour 2027.



FOCUS 1

Jazz en Tech I Voir plus grand sans quitter le centre-ville



James Carter ©Pierre-Yves Salique

Pour Alain Brunet, président du festival Jazz en Tech, les arènes ouvriraient la voie à une programmation internationale encore plus ambitieuse, tout en conservant des concerts place de la République.

Pourquoi les arènes changeraient-elles la donne pour Jazz en Tech ?

Place de la République, nous sommes limités par le nombre de places. En 2026, pour le concert d'Érik Truffaz et Antonio Lizana, nous avions très rapidement vendu les 500 places disponibles. Aux arènes, nous pourrions accueillir davantage de spectateurs et programmer des artistes que notre jauge actuelle ne permet pas d'envisager.

Quels artistes aimeriez-vous y recevoir ?

J'ai posé des options pour 2027 sur deux grands saxophonistes américains, Kenny Garrett, ancien saxophoniste de Miles Davis, et James Carter. J'envisage aussi une grande soirée blues avec Jean-Jacques Milteau, Hugh Coltman et Ana Popović. Ce sont encore des pistes de programmation, mais une telle soirée pourrait dépasser le millier de spectateurs. Voilà ce que les arènes rendraient possible.

Le festival quitterait-il la place de la République ?

Pas du tout ! J'imagine trois soirées aux arènes et deux sur la place de la République. Pour accueillir les musiciens, il faudra encore régler quelques détails techniques, autour des loges ou de l'installation d'une scène couverte. Mais les perspectives sont enthousiasmantes. Pour nous, les arènes, c'est la possibilité d'aller de l'avant !



Kenny Barron, pianiste de jazz américain ©Carol Friedman

FOCUS 2

Made in Rock'n Roll | Deux jours pour célébrer Johnny

Jean-Philippe Bourcier, organisateur du rendez-vous consacré à Johnny Hallyday, prépare une édition 2027 plus ambitieuse, avec la volonté d'ancrer durablement son festival à Céret.

Pourquoi avoir choisi les arènes de Céret ?

C'est un très bel endroit, et nous voulons que le festival reste à Céret. En 2026, la soirée avec les Forbans a rencontré un gros succès. Je suis fan de Johnny depuis des années : je l'ai vu près de 80 fois sur scène ! Aujourd'hui, notre rendez-vous commence à être connu bien au-delà de la ville. Les arènes, c'est le cadre idéal pour continuer à le développer et pour installer ce rendez-vous dans la durée.



Jean-Philippe Bourcier et ses musiciens

Qu'attendez-vous des travaux de modernisation ?

D'abord, un meilleur accueil du public, avec davantage de confort dans les gradins. Et puis les accès techniques sont essentiels. Pouvoir faire entrer le matériel de scène, décharger un camion ou utiliser un chariot élévateur jusqu'à la piste, ce serait un vrai progrès. Cela faciliterait notre travail et permettrait d'accueillir d'autres productions.



Le festival Made in Rock'n'Roll est déjà réputé nationalement

À quoi ressemblera l'édition 2027 ?

Nous voulons passer à deux jours de festival, en juin. L'année marquera les dix ans de la disparition de Johnny : c'est l'occasion de proposer quelque chose de particulier. Nous préparons une belle surprise artistique, que nous dévoilerons en début d'année !



Coblíssim

↗ **Rendez-vous le 10 septembre au parc d'Aubiry**

Devenu l'un des événements incontournables de la vie culturelle et festive du Vallespir, Coblíssim change de date, mais reste fidèle au parc d'Aubiry. Porté par le Musée de la musique et la ville de Céret, ce festival gratuit fait dialoguer les instruments traditionnels catalans avec les musiques actuelles. Coblas, bandas, groupes et créations originales se rencontrent dans une ambiance festive et intergénérationnelle.

Pour la prochaine édition, Oriol Lluís Gual, directeur du Musée de la musique, annonce de nouvelles pistes. « *On proposera une alternance de bandas et de groupes sur scène ainsi que des créations. Et on terminera par un spectacle de clôture sur scène. On réfléchit à l'idée de faire quelque chose autour d'un DJ et d'instruments traditionnels* ». La date est cochée !

Focus sur la saison culturelle

Théâtre, musique, danse, cirque, comédie musicale et spectacles pour les plus jeunes… Jusqu'en mai 2027, la salle de l'Union multiplie les propositions. La saison culturelle 2026-2027 fait une nouvelle fois le pari de la diversité des genres et des publics.



Madame Lumière © Rafael Garcia Pelleja

On pourra embarquer à bord du *Titanic,* retrouver *Peter Pan* ou voir l'*Histoire de France* racontée sans presque un mot. La saison culturelle 2026-2027 explore des univers très différents. Après une ouverture burlesque début octobre, la programmation se poursuit le 13 novembre avec *Titanic*, la folle traversée. *Les Moutons Noirs* revisitent le célèbre naufrage dans une comédie musicale décalée, portée par neuf comédiens et trois musiciens.

Le 27 novembre, place à la compagnie cérétane *Jupon*. Son spectacle *De l'Air !* réunit cirque, danse, musique et arts plastiques autour de la liberté et de l'émancipation. Puis, le 11 décembre, la Maîtrise du chœur de l'IRVEM entraîne petits et grands au Pays imaginaire avec *Peter Pan*.

Des spectacles pour tous les âges

La nouvelle année mêlera elle aussi des formes très différentes. Le traditionnel concert du Nouvel An réunira musiciens et danseurs le 3 janvier. Quelques semaines plus tard, *Filar,* de l'artiste Antonella D'Ascenzi, associera danse et marionnettes dans un spectacle familial. En février, *Mlle Chartier* abordera la mémoire et l'oubli au théâtre. Le duo Laurent Cavalié et Guilhem Verger, accueilli avec Jazzèbre, fera ensuite dialoguer chant occitan, accordéon et percussions.

Les plus jeunes auront également leurs rendez-vous. *Madame Lumière* proposera en mars un voyage sensoriel accessible dès six mois. Plusieurs représentations scolaires sont aussi prévues, de la maternelle au lycée. Ces séances offrent aux élèves une découverte de différentes formes artistiques.



Carmina Burana

Le printemps poursuivra cette diversité avec *Anne Queffelec et Gaspard Dehaene* au piano, une adaptation d'*Ils étaient dix* d'Agatha Christie par le Grenier de Toulouse, la danse de *Carmina Burana* puis l'humour visuel d'*Une Histoire de France*, avec Patrice Thibaud et Fran Espinosa.

La programmation s'appuie sur plusieurs partenariats, notamment avec Jazzèbre et les Amis de l'Orchestre de Catalogne. Les tarifs des spectacles proposés par la Ville restent inchangés, avec des places à 4 euros pour les moins de 12 ans et une carte d'abonnement à 8 euros. De quoi découvrir, au fil des mois, des artistes et des formes de spectacle parfois méconnus et à tarif (très) attractif !



Maria Lacombe
Adjointe à la culture

« À l'heure où certaines collectivités suppriment des festivals, des concerts ou des saisons théâtrales, nous faisons un autre choix. À Céret, la culture n'est pas une variable d'ajustement, mais un investissement pour notre ville et ses habitants. Nous défendons une culture accessible à tous, ancrée dans nos traditions catalanes, mais aussi ouverte aux artistes et aux influences venus d'ailleurs. Cette diversité fait notre richesse. Nous devons continuer à la défendre, à la faire vivre et à la transmettre »



Sébastien Froidevaux



Brochure culturelle
programme complet et réservations sur ceret.fr

Soutine au musée !

Le musée d'art moderne de Céret prépare une grande exposition consacrée à Chaïm Soutine. Présentée à partir du 19 décembre, elle invite à redécouvrir un artiste majeur du XXe siècle, dont le nom reste lié à l'histoire de Céret et à celle de l'art moderne. Trois questions à Jean-Roch Dumont Saint Priest, directeur-conservateur du musée.



Jean-Roch Dumont Saint Priest, directeur-conservateur du musée

Pourquoi consacrer aujourd'hui une grande exposition à Chaïm Soutine à Céret ?

Chaïm Soutine reste, sans doute avec Pablo Picasso, la personnalité qui a marqué le plus en profondeur l'histoire de l'art à Céret. Entre 1919 et 1922, il y réalise un ensemble de près de 200 peintures, aujourd'hui conservées dans les plus importantes collections du monde. Les paysages, les natures mortes et les portraits cérétans l'amènent à la notoriété internationale dès 1923. Présenter le travail de Soutine à Céret trouve tout son sens. Le projet que nous menons avec Juliette Degennes, conservatrice au musée de l'Orangerie, et Gwendoline Corthier-Hardoin, responsable des expositions, retrace l'histoire de la révélation de l'œuvre de Soutine pour comprendre son parcours.

Ce partenariat de recherche inédit entre notre établissement et le musée de l'Orangerie est une grande chance.



Chaïm Soutine, *Le garçon d'étage* (détail), vers 1927, huile sur toile, 87 x 66 cm, Paris, musée de l'Orangerie. Crédit photo : © GrandPalaisRmn (musée de l'Orangerie) / Hervé Lewandowski

Que va découvrir le public dans cette exposition ? En quoi sera-t-elle différente de l'exposition de 2000 ?

Le public va pouvoir découvrir des chefs-d'œuvre de la plus importante collection de Chaïm Soutine en Europe. Il s'agit de se plonger dans l'histoire de cet étranger méconnu qui, après Céret, devient l'une des figures majeures de l'histoire de la peinture. Son style se caractérise alors par un expressionnisme très singulier et puissant, marqué par de fortes distorsions et des couleurs intenses. Depuis plus d'un quart de siècle, les deux expositions ne peuvent pas vraiment être comparées. L'excellent travail du musée en 2000 visait à présenter une géographie des œuvres de Céret sur la période 1919-1922. L'exposition de 2026-2027 met l'accent sur la reconnaissance internationale de Soutine avec le noyau décisif des peintures de la collection Guillaume réalisées entre 1919 et 1934.

Soutine est souvent associé à l'image d'un peintre tourmenté, presque "maudit". Est-ce que l'exposition cherche aussi à dépasser cette lecture ?

Bien sûr, Soutine est entré dans son propre mythe de son vivant. Un imaginaire proche de celui de Van Gogh s'est mis en place de manière précoce. Au-delà de ces représentations ténébreuses, de malédiction et de solitude, il est évident que l'artiste s'entoure d'un réseau de critiques et de marchands comprenant son génie. La misère, la maladie et le rejet des trois années cérétanes ont participé à ces récits. Céret est toutefois avant tout un moment de catalyse, d'expérimentation et de lien viscéral de l'artiste à sa peinture. Nous apporterons de nouvelles lectures de ces sujets dans un catalogue d'exposition. Je souhaite que cette exposition soit l'occasion pour chacun de grandes émotions et de nouvelles passions artistiques !

Damien Deroubaix, une œuvre puissante et graphique

24 octobre 2026 – 2 mai 2027

Avant Soutine, le musée d'art moderne accueille Damien Deroubaix. Artiste contemporain reconnu, il développe une œuvre très graphique, nourrie par le dessin, la gravure, la peinture et la sculpture. Avec un univers dense, parfois sombre, toujours très expressif. Son travail dialogue avec l'histoire de l'art, mais aussi avec les images de notre époque, la musique, les symboles et les mythologies contemporaines. Cette exposition permet au musée de poursuivre son ouverture à la création contemporaine, en accueillant un artiste reconnu sur la scène nationale et internationale.



Damien Deroubaix, *Garage Days Re-visited* (détail), 2016, bois gravé et encré, 349 x 778 cm, courtesy Damien Deroubaix/ Galerie Nosbaum Reding, Luxembourg. Crédit photo : Radoslaw Kazmierczak © ADAGP, Paris, 2026

Des aménagements pour les associations

Une première Semaine des Jeux en Vallespir, de nouveaux sanitaires pour accueillir le public à Fontcalde et un sol rénové au gymnase des Tilleuls… Focus sur les aménagements et les rendez-vous qui accompagnent la pratique sportive à Céret.

De nouveaux sanitaires à la Fontcalde

De nouveaux sanitaires publics seront prochainement installés sur le site sportif de la Fontcalde, dans le prolongement des vestiaires du Céret Football Club. Composé de trois espaces distincts, cet équipement sera raccordé aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité. Il sera utilisé par les supporters du club de football, mais aussi par les Archers du Vallespir, notamment lors des entraînements et des compétitions.



Retour sur… la première Semaine des Jeux en Vallespir

Du 10 au 14 août, le parc d'Aubiry a accueilli la première édition de la Semaine des Jeux en Vallespir. Pendant cinq jours, plusieurs disciplines et générations se sont retrouvées autour de tournois et de moments de convivialité. Au programme : un tournoi d'échecs, deux soirées consacrées au Scrabble Duplicate, mais aussi plusieurs concours de pétanque. L'un d'eux réunissait des doublettes intergénérationnelles, composées d'un adulte et d'un enfant de moins de 13 ans. Un concours à mêlée tournante a clôturé la semaine de rendez-vous ouverts aux amateurs de jeux et aux familles.



Nouveau revêtement de sol pour le gymnase des Tilleuls

Un nouveau sol pour la salle de gym

La salle de gymnastique du gymnase des Tilleuls a bénéficié d'une rénovation profonde de son revêtement de sol. Un chantier nécessaire pour améliorer les conditions de pratique des gymnastes. *« L'ancien revêtement était très abîmé. Il y avait des trous partout, c'était gondolé. On en était au point où il y avait des risques de blessures aux genoux ou aux chevilles »*, explique Maëlya Pillault, présidente de l'association Céret Gym Club. La Ville a donc engagé les travaux nécessaires. Ragréage du sol, application de deux couches de fixateur, pose du nouveau revêtement et reprise des plinthes… Un ensemble réalisé par les agents municipaux. *« Maintenant, tout est droit et c'est parfait. Les gymnastes et les entraîneurs le ressentent »*, souligne Maëlya Pillault.





José Beltran
Adjoint aux Sports

« Comme lors du précédent mandat, je souhaite rester au plus près des associations sportives de Céret. Être présent, les écouter et répondre à leurs attentes, y compris sur les petites améliorations du quotidien, reste ma priorité. Nous continuerons, avec les élus de la commission sport, à accompagner les clubs dans leurs projets et à faire avancer les dossiers plus importants. Je souhaite une très belle saison à l'ensemble des associations, à leurs bénévoles et aux sportifs ! »



Semaine des Jeux en Vallespir, avec la participation de nombreuses associations. Ici, le Truc, les échecs, la pétanque et les archers.



CASA, un espace pour se rencontrer et agir

Repas partagés, ateliers, fêtes, projets collectifs… À Céret, l'Espace de vie sociale (EVS) CASA prend forme avec les habitants. Gratuit et ouvert à tous, il invite chacun à se rencontrer, partager ses idées et participer à la vie de la commune.

Un repas partagé autour d'une grande table, un atelier créatif, des habitants réunis pour préparer une fête… Depuis le printemps, l'Espace de vie sociale (EVS) de Céret multiplie les occasions de se retrouver. Derrière ce nom un petit peu institutionnel, une démarche pourtant bien concrète et vivante. Celle de permettre aux Cérétans de tous âges et de tous horizons de se rencontrer, de proposer des activités et de mener des projets ensemble.

« C'est vraiment une structure portée par les habitants, pour les habitants », explique Cyrielle Cudel Verdeau, coordinatrice de CASA. Et pour financer ce dispositif, la Ville bénéficie de l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). *« On peut venir pour apprendre, partager un savoir-faire, donner un coup de main ou simplement faire connaissance »*. Nul besoin d'être en difficulté pour participer : les activités sont gratuites et ouvertes à tous.

Les premières initiatives ont déjà pris forme : cafés-rencontres, repas partagés réunissant une trentaine de personnes, ateliers de bien-être ou de loisirs créatifs. En septembre, le *« Joyeux Bazar »* a rassemblé plusieurs centaines de participants au parc d'Aubiry.

Venez participer

Un atelier créatif ouvert à tous, pour confectionner des décorations pour le sapin de Noël de la ville, est prévu le mercredi 25 novembre de 9h à 12h au Mas de Nogarède.

INFOS evs@mairie-ceret.fr
04 68 87 57 96

Les volontaires se sont également mobilisés pour la Semaine Bleue et Octobre Rose.

« Ce sont des animations où les gens ne se connaissent pas forcément, mais ils ont quand même un but commun », souligne Cyrielle.



Pour l'instant, CASA fonctionne *« hors les murs »*. Mais un local, situé au 12 avenue Georges-Clémenceau, doit être rénové et rendu accessible pour accueillir prochainement du public. En attendant, les rendez-vous se tiennent donc dans le jardin attenant, à la médiathèque, à la salle de l'Union ou ailleurs dans la ville. Une manière aussi d'aller vers les habitants. Après les premières activités, l'équipe souhaite notamment associer davantage les familles, à partir d'une enquête sur leurs envies et leurs besoins.


Le Joyeux Bazar au parc d'Aubiry


Animation dans le cadre de la semaine bleue



Bernadette Costaseca-Vidalou
Adjointe

« Nous avons souhaité faire évoluer l'action sociale à Céret en lui donnant une dimension plus collective. Au-delà de l'accompagnement individuel, nous voulons agir contre l'isolement et renforcer les liens entre les générations. CASA offre aux habitants la possibilité de proposer leurs idées, de construire des projets et de s'engager aux côtés des associations. C'est aussi un outil de démocratie participative, complémentaire des conseils de quartier et du conseil municipal des jeunes. Nous voulons que chacun puisse trouver sa place et contribuer, à sa manière, à la vie de notre commune ».


Brigitte Baranoff

Face au feu, la Ville investit

Après les incendies qui ont frappé les Pyrénées-Orientales l'été dernier, Céret renforce ses moyens de protection contre les feux de forêt. La prévention passe aussi par les habitants, tenus de respecter les obligations légales de débroussaillement.



Aménagements conséquents autour de Saint-Ferréol



Denis Dunyach
Adjoint

« Avec le dérèglement climatique et les derniers incendies, la prévention devient essentielle pour protéger nos massifs et leurs habitants. Les obligations de débroussaillement peuvent être complexes à appliquer. Les élus et le service urbanisme sont là pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches »



Bruno Mariton

En juillet dernier, près de 5 000 hectares ont été ravagés par l'incendie de Trévillach.
Ce nouvel épisode a rappelé la vulnérabilité du territoire face aux feux de forêt. Avec le changement climatique, les fortes chaleurs et les périodes de sécheresse prolongées augmentent les risques. À Céret, la prévention concerne particulièrement les secteurs boisés et les habitations situées à proximité des massifs.

La Ville poursuit ainsi ses investissements dans la défense des forêts contre les incendies (DFCI). Ce dispositif repose notamment sur un réseau de pistes permettant aux pompiers et aux équipes de surveillance de circuler. En 2026, leur entretien a mobilisé les services municipaux, équipés d'une épareuse, ainsi que des entreprises spécialisées (pour un montant de 12 000 euros).

La prévention passe aussi par les habitants

Au nord du château d'Aubiry, une piste DFCI fait également l'objet d'une mise aux normes. Les travaux portent sur son élargissement, la création d'une bande pare-feu et l'installation de barrières. Ils sont conduits par le Syndicat intercommunal de protection des Aspres, auquel Céret contribue à hauteur de 8 000 euros par an.

Sur les hauteurs de Saint-Ferréol, huit hectares sont concernés par une opération de débroussaillement accompagnée de plantations de chênes-lièges.



Aménagements conséquents autour de Saint-Ferréol



Entretien et élargissement des pistes DFCI, dans les hauts de Céret



Piste DFCI entretenue et élargie

En 2027, une nouvelle citerne de 30 m³ sera installée **sur les Hauts de Céret** pour faciliter l'approvisionnement des secours (opération subventionnée à 80 %, avec un reste à charge communal de 3 300 euros).

Le débroussaillement, une obligation pour les propriétaires

Ces aménagements doivent s'accompagner d'une vigilance des particuliers. Dans les secteurs soumis aux obligations légales de débroussaillement (OLD), les propriétaires doivent réduire la végétation combustible autour des constructions, généralement sur une profondeur de 50 mètres (voir schéma ci-joint). Cette distance peut être portée à 100 mètres dans les zones rouges du Plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF).

Il est demandé de couper à ras les broussailles, d'élaguer les branches basses, d'espacer la végétation et d'évacuer les déchets verts. Les chemins d'accès doivent également rester praticables pour les véhicules de secours.



Des citernes ont été installées dans les massifs pour faciliter l'approvisionnement des secours



RISC : Les bénévoles de la Réserve intercommunale de sécurité civile mènent des patrouilles de surveillance dans les massifs et assurent une mission de prévention.

Pour aller plus loin

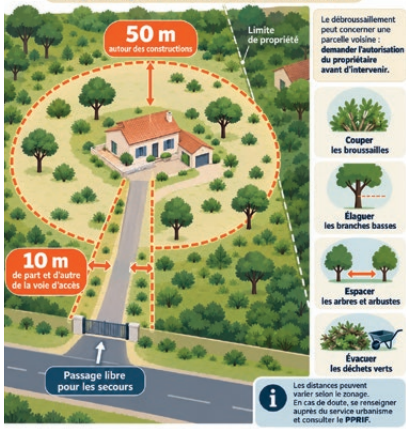
Toutes les informations sur les obligations légales de débroussaillement et les démarches à effectuer sont disponibles sur **prevention-incendie66.com**.
Les élus et le service urbanisme sont également disponibles en mairie pour informer et accompagner les habitants dans leurs démarches.

INFOS & CONTACT

urbanisme@mairie-ceret.fr

Obligations légales de débroussaillement (OLD)

Le principe autour d'une habitation



Faciliter l'approvisionnement des secours

Le Plan communal de sauvegarde, késako ?

Le PCS organise la réponse de la commune en cas de crise majeure : tempête, inondation ou incendie, comme celui de Trévillach qui a nécessité l'évacuation de certaines communes cet été. Placé sous l'autorité du maire, il définit les rôles et les actions de chacun pour protéger efficacement la population.
À Céret, ce plan est en cours de finalisation et sera présenté aux habitants dès son approbation.

Réunion publique d'information

La Ville propose une réunion d'information consacrée à la prévention des incendies et aux obligations légales de débroussaillement, en présence des pompiers et des services de l'Etat. L'occasion de mieux comprendre les règles, de poser des questions et d'échanger sur les situations particulières.

Cette réunion sera organisée en décembre, à la salle de l'Union (date et heure communiquées ultérieurement sur le site et les réseaux sociaux de la ville).

Investissements : détails sur la feuille de route



Écoles, équipements, patrimoine : la municipalité programme ses investissements en fonction de ses moyens. Elle travaille actuellement à la réactualisation de son plan pluriannuel d'investissement (PPI).



Stéphanie Justafré

Stéphanie Justafré, adjointe aux finances, explique le fonctionnement de cet outil de planification, dans un contexte contraint qui oblige la commune à revoir ses prévisions.

Qu'est-ce que le PPI et à quoi sert-il ?

C'est notre feuille de route pour le mandat. Nous y inscrivons l'ensemble des opérations envisagées et étudions comment les financer. Nous élaborons des hypothèses financières, soumises au maire, qui procède ensuite aux arbitrages. Le PPI permet de déterminer ce que la Ville peut investir, sans aller au-delà de ses capacités.

Comment ce plan évolue-t-il au fil du mandat ?

Il faut le réactualiser régulièrement, car des imprévus s'imposent à nous. Ce fut le cas de la tribune du stade Fondecave au cours du premier mandat. Et désormais avec l'école Chagall. Sa rénovation était programmée, mais nous avons choisi de reprendre l'ensemble du bâtiment pour éviter de nouveaux travaux dans quelques années. Nous retravaillons donc le PPI pour absorber ce chantier et ses coûts de fonctionnement. Nous devons aussi faire face à une importante « dette grise » : les besoins de remise en état du patrimoine municipal sont estimés à 40 millions d'euros. Tout ne pourra pas être réalisé en un mandat. Nous devons prioriser les dossiers.

Comment la Ville travaille-t-elle sur l'ingénierie financière ?

Nous tapons à toutes les portes pour obtenir le maximum de subventions et mobiliser de nouvelles ressources. Parallèlement, nous cherchons des économies sur les dépenses de fonctionnement pour dégager une plus grande capacité d'autofinancement. Mais le contexte est difficile : l'État est lui-même en difficulté et les aides aux collectivités se raréfient. Nous travaillons donc sur toutes les sources de recettes possibles.

Finances communales 2026

Des indicateurs encourageants, une gestion attentive à l'avenir

Les dernières données de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) mettent en lumière des indicateurs positifs pour la commune de Céret. En 2026, la Ville poursuit ses efforts pour maîtriser ses dépenses, optimiser ses ressources et préparer les investissements de demain au service des Cérétans.

LES CHIFFRES CLÉS 2025

86,36/100
Qualité comptable
Une qualité comptable supérieure à la moyenne départementale (76,3/100) et une progression de 9,09 points en un an.

+ 27,1 %
Produits courants
Les recettes de services et du patrimoine progressent de 27,1 % entre 2024 et 2025 (747 000 € → 950 000 €).

Des délais de paiement courts
La commune régle ses factures dans des délais maîtrisés, contribuant au soutien des entreprises locales.

NOS PRIORITÉS POUR 2026

MAÎTRISER LES DÉPENSES
Un objectif de réduction de 3 % des dépenses sur les charges générales et de personnel.

OPTIMISER LES RECETTES
Poursuivre la recherche de subventions et développer les recettes issues des services et du patrimoine.

INVESTIR DANS LES ÉQUIPEMENTS ESSENTIELS
La sécurisation et la rénovation de l'école Marc Chagall constituent une priorité, avec la recherche active de financements extérieurs.

PRÉSERVER NOS ÉQUILIBRES FINANCIERS
Maintenir la qualité des services publics tout en conservant une capacité d'investissement pour l'avenir de Céret.

Une ambition : gérer avec rigueur les ressources publiques pour continuer à investir dans l'avenir de Céret.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Des charges par habitant inférieures à la moyenne départementale

Dépenses 2025 par habitant	Céret	Référence départementale	Écart
Charges générales	368 €	412 €	– 10,7 %
Charges de personnel	657 €	706 €	– 6,9 %
Charges de gestion courante	192 €	132 €	+ 45,5 %
Charges financières	37 €	27 €	+ 37,0 %

Source : DGFIP – Document de valorisation financière et fiscale 2025
Communes de 5 000 à 10 000 habitants (FPU) – Moyenne départementale des communes comparables.

Une catalanité vivante et active

À Céret, la culture catalane ne se limite pas aux fêtes et aux traditions. Langue, musique, danse, chant, sport… De nombreuses associations la font vivre tout au long de l'année et contribuent à la transmettre aux nouvelles générations.

Une sardane dans les arènes, une partie de truc, des cours de Catalan, des chansons reprises à plusieurs voix, un trail sur les crêtes… À Céret, la catalanité prend des formes très différentes. Certaines perpétuent des traditions anciennes, d'autres participent à une culture plus contemporaine. Toutes reposent sur l'engagement de bénévoles, qui font vivre leur attachement à la langue et à la culture en les partageant, à leur façon, avec les habitants.

Le Foment de la Sardana, la Colla Cireres, l'Escola de Català, Cantarem, le Centre Cultural Català del Vallespir, les puntaïres, les Tocats del Cim, el Truc du Punto G, El joc de pilota, ou encore Sem i Serem participent tous à cette dynamique. Autant d'associations et d'activités qui contribuent à faire vivre la culture catalane au quotidien, en réunissant les générations, des plus jeunes aux plus anciens.

Le 10 septembre dernier, la Ville a réuni toutes ces associations pour échanger sur l'avenir de la catalanité à Céret. Trois priorités ont été mises en avant pour 2026-2027 : encourager l'apprentissage et l'usage quotidien de la langue ; valoriser le patrimoine historique et culturel ; et accompagner les associations. La municipalité entend désormais rendre concrètes ces intentions.

Una catalanitat viva i activa

A Ceret, la cultura catalana no es limita a les festes i les tradicions. Llengua, música, dansa, cant, esport… Moltes associacions la fan viure al llarg de l'any i contribueixen a transmetre-la a les noves generacions.

Una sardana a les arenes, una partida de truc, classes de català, cançons cantades a diverses veus, una cursa de muntanya per les carenes… A Ceret, la catalanitat pren formes molt diferents. Algunes perpetuen tradicions antigues, d'altres participen en una cultura més contemporània. Totes es basen en el compromís de voluntaris que fan viure el seu vincle amb la llengua i la cultura compartint-les, cadascú a la seva manera, amb els habitants.

El Foment de la Sardana, la Colla Cireres, l'Escola de Català, Cantarem, el Centre Cultural Català del Vallespir, els Tocats del Cim, el Truc du Punto G, el Joc de Pilota o encara Sem i Serem participen en aquesta dinàmica. Tot un conjunt d'associacions i activitats que contribueixen a fer viure la cultura catalana en el dia a dia, reunint totes les generacions, dels més petits als més grans.

El passat 10 de setembre, l'Ajuntament va reunir diverses d'aquestes associacions per parlar del futur de la catalanitat a Ceret. Es van destacar tres prioritats per al 2026-2027: fomentar l'aprenentatge i l'ús quotidià de la llengua; posar en valor el patrimoni històric i cultural; i donar suport a les associacions. L'Ajuntament vol ara convertir aquestes intencions en accions concretes.



LM Les Gourmandises
Une nouvelle adresse sucrée

LM Les Gourmandises propose un large choix de confiseries et friandises. La boutique se distingue également par la confection de gâteaux de bonbons personnalisés pour les anniversaires et autres événements. De quoi satisfaire les amateurs de douceurs et apporter une touche colorée aux occasions festives.



CONTACT LM Les Gourmandises

9 bis rue Manolo
Tél. : 06 74 65 83 15
lm.lesgourmandises66@gmail.com
Facebook : LM les gourmandises
Instagram : @lm_les_gourmandises

Les Toiles du Soleil s'installent à Céret



La marque catalane Les Toiles du Soleil a ouvert une boutique au 8 av. Georges-Clémenceau. Implantée à Saint-Laurent-de-Cerdans, où elle perpétue un savoir-faire textile historique, l'entreprise est notamment connue pour ses toiles rayées aux couleurs méditerranéennes. Tissus au mètre, linge de maison et accessoires de décoration composent l'offre de cette nouvelle adresse cérétane, qui met à l'honneur la tradition textile du Haut-Vallespir.

CONTACT Les Toiles du Soleil

8 avenue Georges-Clémenceau
Tél. : 04 68 39 50 02
Mail : boutique.ceret@toilesdusoleil.fr
Site : lestoilesdusoleil.com
Instagram : @lestoilesdusoleilfrance

L'Atelier Fibuliane
Artisanat et ateliers créatifs

L'Atelier Fibuliane met à l'honneur l'artisanat local à travers des créations en laine feutrée, des objets de décoration et des bijoux. Christine propose également des ateliers d'initiation au feutrage de la laine, permettant de découvrir cette technique artisanale et de repartir avec sa propre création. Une adresse dédiée aux savoir-faire manuels et à la créativité.



CONTACT L'Atelier Fibuliane

7 rue du Vieux-Céret
Tél. : 06 88 45 47 03
Mail : contact@fibuliane.fr
Facebook et Instagram : Fibuliane

Shiva Ménage et repassage à domicile

Spécialisée dans le ménage et le repassage à domicile, l'enseigne Shiva propose des services d'entretien du logement aux particuliers. Présente dans ce secteur depuis 25 ans, elle met notamment l'accent sur la professionnalisation et la valorisation du métier d'employé de maison.

CONTACT Shiva

70 rue Saint Férreol
Tél. : 04 28 95 13 89
Mail : ceret@shiva.fr
Shiva.fr



L'Âne et la Cerise
L'artisanat local à l'honneur



Adeline a ouvert L'Âne et la Cerise, une boutique consacrée aux créations artisanales. Elle y présente sa propre marque, aux côtés d'articles de créateurs locaux. Textile, maroquinerie, objets en bois ou encore créations à base de coquilles d'escargots : la sélection est variée, avec une attention particulière portée à l'identité et aux savoir-faire catalans.

CONTACT L'Âne et la Cerise

3 boulevard Jean-Jaurès

► Ouverture d'un nouveau commerce ?

Faites-le savoir au service communication de la mairie pour apparaître dans le magazine : communication@mairie-ceret.fr

Pour Céret et le Vallespir, continuons ensemble

Faire confiance à la jeunesse, préparer l'avenir

Notre jeunesse n'est pas seulement l'avenir de notre ville : elle en est déjà une force vive. Trop souvent, les jeunes sont évoqués dans les discours sans être réellement associés aux décisions qui les concernent. Nous faisons un choix différent : celui de la confiance, de l'écoute et de l'action. Car une commune qui croit en sa jeunesse est une commune qui croit en son avenir.
Les jeunes ont des idées, des envies, des projets. Ils connaissent les défis de leur génération et portent souvent sur le monde un regard neuf et inventif. Notre rôle n'est pas de décider à leur place, mais de leur donner les moyens d'agir. Nous voulons accompagner les initiatives portées par les collégiens, les lycéens et les jeunes adultes, qu'elles soient culturelles, sportives, environnementales ou solidaires.

C'est dans cet esprit que nous soutiendrons les projets construits avec les lycéens, notamment le maintien du Frontières Film Festival, devenu un rendez-vous important d'expression, de créativité et d'ouverture. Parce qu'un territoire dynamique est un territoire qui fait confiance à sa jeunesse et lui offre des espaces pour créer, débattre et imaginer le monde de demain.

Nous mettons en place actuellement un Conseil municipal des jeunes doté d'un budget propre. Cette instance ne devra pas être symbolique. Elle permettra aux jeunes de proposer des projets, de participer aux choix collectifs et de disposer des moyens nécessaires pour concrétiser leurs idées. Apprendre la citoyenneté, c'est aussi apprendre à agir.

Nous sommes convaincus que les générations ne doivent pas s'opposer mais se compléter. Les plus jeunes apportent leur énergie, leur créativité et leur regard sur le futur. Les plus expérimentés transmettent leur savoir, leur mémoire et leur expérience. C'est dans cette confiance réciproque que se construit une communauté forte et solidaire.

Nous refusons toute politique de la terre brûlée qui consisterait à ne rien transmettre à ceux qui viennent après nous. On ne peut pas prétendre aimer ses enfants tout en renonçant à préparer leur avenir. C'est pourquoi nous investirons dans les équipements qui leur seront utiles demain. Nous engagerons la reconstruction de l'école et le réaménagement des autres groupes scolaires pour les adapter aux nouvelles réalités climatiques, améliorer le confort des élèves et offrir des conditions d'apprentissage à la hauteur des enjeux du XXIe siècle, c'est notre ambition.

Préparer l'avenir, c'est aussi préserver et améliorer les lieux qui font notre cadre de vie commun. La rénovation des arènes sera menée dans le cadre d'une large concertation citoyenne afin que chacun puisse participer. Nous relancerons également les conseils de quartier pour renforcer le dialogue entre les habitants et maintenir un lien permanent entre les citoyens et les élus.

Faire confiance à la jeunesse, investir dans l'éducation, favoriser la participation citoyenne et transmettre un territoire plus accueillant : telle est notre vision. Une vision fondée sur l'enthousiasme, la responsabilité et la conviction qu'ensemble, toutes les générations peuvent construire un avenir meilleur.

Céret à cœur

Redonner vie à Céret

À Céret, le commerce et l'hôtellerie-restauration ne vont pas bien. Des commerces ferment, des locaux restent vacants et notre capacité d'accueil hôtelier demeure insuffisante, Céret ne manque pas d'atouts, patrimoine, histoire, marché, culture et situation au cœur du Vallespir. Le problème n'est pas le potentiel, mais notre capacité à le transformer en activité économique.
Le commerce ne se décrète pas. Il se construit avec les commerçants, les habitants et les acteurs économiques. La municipalité doit être un facilitateur : attractivité du centre-ville, accessibilité, stationnement, animation, accompagnement des projets. Il faut renforcer l'offre hôtelière, un visiteur doit pouvoir venir à Céret, y dormir, y consommer et y revenir.

Comment y parvenir lorsque des millions d'euros sont injectés dans un quartier sans âme, boudé par les investisseurs, que la majorité voudrait pourtant ériger en nouvelle vitrine de notre ville ?

Si ce Nouveau Centre devenait ce que l'on nous promet, nous pourrions craindre la concurrence de nouveaux commerces et équipements avec le centre historique. Mais qui prendra le risque de s'y installer ?

Plutôt que de miser sur ce qui fait la force de Céret, la majorité poursuit cette hémorragie financière vers une périphérie qui, parce que pensée comme une banlieue des années 70, risque de ne jamais trouver d'âme.

L'attractivité ne se décrète pas à coups de projets. Elle se construit au fil du temps, dans nos rues, nos places, nos commerces et notre patrimoine.

Notre ambition n'est pas de figer Céret dans le passé, mais d'adapter l'existant aux besoins de demain. C'est cela innover.

Deux visions s'opposent désormais : continuer à engloutir des millions pour tenter de fabriquer artificiellement un nouveau centre, ou investir dans le Céret qui a une histoire, une identité et un potentiel économique bien réel.

Céret a besoin que l'on croie en son identité. Céret ne manque ni d'atouts, ni d'avenir. Ce qui lui manque, c'est une municipalité capable de les défendre et de les faire vivre.

LA RÉVÉLATION
SOUTINE

COLLECTION DU MUSÉE DE L'ORANGERIE

19 décembre 2026 –
30 août 2027

Céret
musée d'art moderne



Chaïm Soutine, *Le petit pâtissier* (détail), entre 1922 et 1923, huile sur toile, 73 x 54 cm, Paris, musée de l'Orangerie, crédit photo : © GrandPalaisRmn (musée de l'Orangerie) / Thierry Le Mage

www.musee-ceret.com

Suivez-nous

Exposition organisée par le musée d'art moderne de Céret en partenariat avec le musée de l'Orangerie, Paris

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Musée de l'Orangerie
Le Journal des Arts
L'Oeil